

vorisant que le vin, on pourra boire aussi dans ces cafés hygiéniques du thé, du café, du chocolat, du lait, voire même du bon lait et du bon cidre.

"Nous croyons que des cafés hygiéniques bien installés et bien lancés auraient vite une clientèle suffisante pour donner des bénéfices à ceux qui y auraient engagés quelques capitaux, il faudrait bien entendu, créer dans chaque ville plusieurs catégories de ces établissements, avec des prix de vente différents, suivant les quartiers et suivant la clientèle qu'on voudrait y attirer.

Tels sont les beaux projets de votre perle des Docteurs, ô Viticulteurs de France, qui lui avez accordé une récompense honorifique de votre Société.

Dites-nous un peu ce que vous pensez de cette glorieuse idée du Docteur Mauriac : Le vin désalcoolisé ?

Vos Bordeaux, vos Bourgognes "non désalcoolisés" ne semblent pas très dignes des "Cafés hygiéniques" qu'il s'agit de créer dans toutes les villes (affaire spécialement recommandée aux capitalistes) mais le "vin désalcoolisé," voilà bien la boisson de l'avenir.

Laissez faire M. le docteur Mauriac et ses collègues, on y viendra bientôt.

Les vigneron se laissent entraîner sur une pente glissante. Ils ne devraient pas admettre un seul instant que l'on doute des bons effets du vin et de l'eau-de-vie, recommandés par la médecine pendant plusieurs siècles.

Ces boissons ont pour elles l'expérience des générations qui ont précédé la nôtre ; elles ont la consécration du temps, la tradition de l'humanité et l'admiration des peuples.

Les quelques marchands de microbes qui viennent aujourd'hui mettre en doute la valeur hygiénique du vin, le font pour se singulariser pour que l'on parle d'eux. Ils doivent être traités en simples farceurs.

Ils ont la prétention, à eux seuls, d'avoir raison contre le monde entier. Haïssons les épaules et passons.

Il est fâcheux pour les Académies d'avoir des membres aussi compromettants, qui finiraient par discréditer entièrement ces respectables assemblées.

Si le vin est nuisible, pourquoi les médecins l'ont-ils ordonné pendant si longtemps à leurs malades ?

Si l'eau-de-vie est malfaisante, pourquoi ne s'en sont-ils pas aperçu plus tôt, et pourquoi le "Codex" est-il rempli de formules ayant l'alcool pour base.

Déclarer le vin et les boissons alcooliques contraires à la santé, c'est proclamer du même coup la

banqueroute de la Médecine, qui les a préconisés et répandus. Avant d'entrer dans la consommation courante, l'alcool a été un "remède."

Aussi sommes-nous surpris de voir un homme de haute valeur, comme M. Roos, directeur de la Station œnologique de l'Hérault, faire à l'Académie des Sciences une communication qui débute par ces mots :

J'ai entrepris de vérifier, par une expérience sur l'animal, si l'ingestion quotidienne du vin exerce une action défavorable, indifférente ou favorable sur l'organisme. Dans ce but, j'ai soumis au régime du vin un certain nombre de cobayes, en conservant de témoins de même espèce recevant la même alimentation, vin excepté.

Six couples ont été placés dans des conditions de vie rigoureusement identiques ; quatre de ces couples recevaient quotidiennement du vin, tandis que les deux autres n'en avaient pas.

Les cobayes n'ont pas l'habitude de boire du vin. Ce changement dans leur alimentation ordinaire peut les incommoder sans, pour cela, que le vin soit absolument pernicieux.

Par exemple, nous proposerons (sans insister le moins du monde) de soumettre M. Roos lui-même, dans nos bureaux, à une petite expérience d'alimentation inhabituelle pour lui.

Nous le nourririons, pendant huit jours, de nids d'hirondelles, très estimés en Chine, et nous l'abreuverons d'huile de ricin, — à la chinoise également.

Gageons qu'il en éprouvera quelque trouble.

Je sais bien qu'il nous dit :

Sauf un seul (un original sans doute) tous les cobayes prenaient leur vin avec facilité, certains même le recherchaient.

Nous n'avons rien à objecter. Mais M. Roos nous explique comment ils le prenaient :

Le vin a été donné au commencement de l'expérience, au moyen d'une seringue graduée à pointe mousse, que l'on introduisait dans la bouche de l'animal immobilisé.

Chers lecteurs, quel est celui d'entre vous qui prendrait un vif plaisir à boire de la même manière, académique et savante :

Vous feriez — sauf respect — comme les cobayes :

" Sous cet effort, dit M. Roos dans sa communication à l'Académie des Sciences, les animaux résistaient autant qu'ils le pouvaient ; la résistance cessait d'ailleurs brusquement, car au lieu de reculer progressivement ils cabriolaient en arrière d'un seul coup."

Les vilaines bêtes ! mais voyons la suite — toujours d'après les comptes rendus de l'Académie des sciences :

" Cette méthode fut appliquée régulière-

ment pendant trois mois. Celui — (le cobaye tempérant) — qui n'absorbait pas facilement " fut étouffé après trois mois de ce régime..." Je résolus alors de donner le vin mélangé à du son de blé ordinaire, en le distribuant le matin après le jeûne de la nuit pour obtenir une ingestion rapide.

" N'ayant relevé aucune différence sensible dans l'état des divers couples soumis au régime du vin, j'ai uniformisée la quantité donnée à 30 cc. par kilo de matière vivante, ce qui représente un peu plus de deux litres pour un homme pesant 70 kil.

" L'expérience commencée le 9 avril 1900, dure encore à l'heure actuelle."

Les conclusions de M. Roos sont d'ailleurs plutôt favorables au vin :

" J'ai enfin cherché, dit-il, à savoir si le vin avait par lui-même une valeur alimentaire notable.

" Dans ce but, j'ai soumis pendant un mois deux cobayes non adultes à un régime insuffisant pour assurer leur développement normal.

" L'un recevait, 2 fois par jour, 5 gr. de son blé mouillé de 10 cc. d'eau, l'autre une ration identique, mais mouillée de 5 cc. de vin rouge à 9 p. c. d'alcool et de 5 cc. d'eau.

" Pendant la durée de l'expérience, le cobaye recevant du vin paraissait moins mal portant que l'autre. Il avait d'ailleurs augmenté de 17 gr. au bout d'un mois de régime, tandis que l'augmentation de poids de l'autre n'avait été que de 9 gr.

" Le cobaye au régime de l'eau n'a pas pu résister à ce jeûne relatif ; il est mort 4 ou 5 jours après la fin de l'expérience. L'autre vit encore à l'heure actuelle ; il s'est parfaitement remis.

" Si les résultats de ces expériences ne permettent que de présumer l'utilité du vin pour l'organisme animal, ils sont du moins suffisants pour affirmer que l'usage quotidien du vin, même à dose relativement forte, n'est pas défavorable."

Allons, tant mieux ! Voilà une conclusion qui fait honneur à la sagacité de M. le directeur de la Station œnologique de l'Hérault.

Peut-être qu'ayant vu les cobayes, les hommes avaient fait, sur l'usage du vin comme boisson alimentaire, quelques expériences un peu plus concluantes.

Comme on boit du bon vin chez un grand nombre de peuples et depuis un grand nombre de siècles, l'humanité avait pu, sans doute, juger par elle-même de la valeur de cette boisson.

Mais les cobayes sont prédestinés aux expériences véritablement scientifiques. Sachons gré à M. Roos de les avoir utilisés en notre faveur et d'avoir abouti à cette remarquable observation : " L'usage quotidien du vin n'est pas défavorable."

Seulement — il y a un "seulement" d'aussi belles expériences ne peuvent rester isolées.

Si on les admet une fois, chacun veut apporter sa pierre à l'édifice de Science qu'elles nous élèvent.

M. Chauveau, autre savant, a préféré les chiens aux cobayes, pour juger avec certitude, de l'influence